

**La chartre du correspondant en hygiène dans les structures adhérentes au RTH Anjelin fait la synthèse des droits et des devoirs des soignants chargés de ce rôle.**

• **Engagement** :

Le correspondant en hygiène doit être un **Infirmier(e) et/ou un Aide-Soignant(e)**.

Il est **missionné** pour remplir le rôle de relais entre le RTH Anjelin et sa structure pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Si le correspondant en hygiène quitte cette mission, il doit **obligatoirement** en informer le RTH Anjelin pour assurer la continuité de la mission au sein de la structure.

Le correspondant fait preuve d'exemplarité dans son comportement, sa tenue et dans le respect des pré-requis.

• **Missions** :

Les missions du correspondant en hygiène sont définies dans la fiche missions du correspondant en hygiène.

Le correspondant en hygiène devra :

- **Se former** en participant au programme de formation annuel et aux 4 après-midi des réunions de correspondants
- **S'informer** des dernières recommandations pour la prévention des infections associées aux soins auprès du relais territorial ou auprès du CPIAS Pays de Loire.
- **Relayer** les informations transmises par l'infirmier hygiéniste coordonnateur du RTH Anjelin au sein de sa structure
- **Organiser** des temps d'information/formation dans son établissement
- **Inform**er le RTH des actions menées : thème, nombre de personnes présentes
- **Contribuer** à l'amélioration des pratiques professionnelles

• **Réunions** :

Participer aux réunions de correspondants en hygiène qui ont lieu 4 fois par an. La présence régulière des correspondants en hygiène est indispensable.

L'ordre du jour, mentionnant le lieu, l'heure et la durée de la réunion, est adressé à chaque correspondant en hygiène par mail.

Les comptes-rendus de chaque réunion sont également adressés par mail à chaque correspondant en hygiène pour diffuser les informations concernant la prévention du risque infectieux aux personnels de la structure.

Le correspondant est identifié et reconnu par ses collègues comme un interlocuteur privilégié en lien avec les problématiques d'hygiène. Son responsable valorise sa mission en lui permettant de mener des actions dans le domaine de prévention du risque infectieux.

Le cadre de santé de la structure est invité à valoriser cette mission dans l'appréciation de l'évaluation annuelle.

NOM-PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT (préciser le site géographique)
Adresse mail permettant le contact avec le correspondant hygiène : 		Validation du Cadre de Santé

Date

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"